



**SAULDRE ET SOLOGNE**

Communauté de Communes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 23 janvier deux mille vingt-quatre, se sont réunis au centre socioculturel de Sainte-Montaine sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

**Séance du mardi 30 janvier 2024**

**Délibération n°2024-01-003**

**Autorisation à solliciter une subvention de fonctionnement auprès de la CAF pour l'organisation du séjour jeunes à la mer en juillet 2024**

**Conseillers en exercice : 35**

**Conseillers présents : 18**

**Pouvoirs : 8**

**Conseillers titulaires présents :** M. Pierre LOEPER, Mme Sophie ESPEJO, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, M. Didier RAFFESTIN, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Lionel POINTARD, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Alain URBAIN, M. Jean-Marc RUIZ, et M. Jean-Yves DEBARRE.

**Pouvoirs :** Mme Anne CASSIER a donné pouvoir à Mme Sophie ESPEJO, M. Xavier ADAM a donné pouvoir à Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, Mme Cécile ABDELLALI a donné pouvoir à M. François GRESSET, M. Olivier JACQUINOT a donné pouvoir à M. Sylvain DUVAL, M. Pascal MARGERIN a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER, Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à M. Lionel POINTARD, M. David DALLOIS a donné pouvoir à Mme Dominique TURPIN, M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. Jean-Marc RUIZ.

**Absents :** Mme Florence LEDIEU, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Alexandre CERVEAU, M. Hugues DUBOIN, M. Daniel GAUTIER, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Philippe RAGOBERT et M. Nicolas MOREAU.

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Yves DEBARRE

Comme approuvé en novembre 2023, la Communauté de communes organisera un séjour à la mer (Ile d'Oléron) en juillet 2024 pour 24 collégiens résidant sur le territoire Sauldre et Sologne. Ce séjour sera encadré par un directeur et deux animateurs.

Comme en 2023, l'organisation de ce séjour s'attachera à impliquer les jeunes dans la préparation du programme comprenant l'appréhension de la gestion d'un budget, les démarches pour obtenir des devis auprès des prestataires, la gestion d'un planning en tenant compte notamment des horaires de marées pour une traversée en bateau. Par ailleurs, le directeur des séjours jeunes est en contact avec un territoire voisin pour envisager une organisation mutualisée de ce séjour à la mer.

Dans le cadre de l'appel à projets de la CAF du Cher 2024, il est proposé de solliciter une subvention de 10 000 € pour le renouvellement de ce projet.

Envoyé en préfecture le 01/02/2024

Reçu en préfecture le 01/02/2024

Publié le

ID : 018-200000933-20240201-2024DELIB003-DE

S'LO

Le budget prévisionnel pour ce séjour jeunes est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Pension complète (7 jours - 6 nuits)	13 787 €	Participation des familles (350 €/enfant)	8 400 €
Activités	3 500 €	CAF Contrat Enfance Jeunesse	500 €
Transport	4 500 €	Appel à projet CAF 2024	10 000 €
Personnel (1 directeur + 2 animateurs)	9 500 €	Autofinancement CDC Sauldre et Sologne	12 537 €
Divers (pharmacie)	150 €		
<b>TOTAL</b>	<b>31 437 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 437 €</b>

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Vu la délibération n°2023-11-097 du 27 novembre 2023 approuvant l'organisation d'un séjour à la mer pour 24 collégiens de Sauldre et Sologne en juillet 2024,

Considérant l'intérêt du projet qui implique les jeunes dans l'organisation du séjour,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 22 janvier 2024,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Article 1 : AUTORISE Madame la Présidente à solliciter une subvention de fonctionnement de 10 000 € auprès de la CAF du Cher pour l'organisation d'un séjour de découverte de la mer et de ses activités diverses à destination de 24 collégiens du territoire Sauldre et Sologne en juillet 2024.**

**Article 2 : APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :**

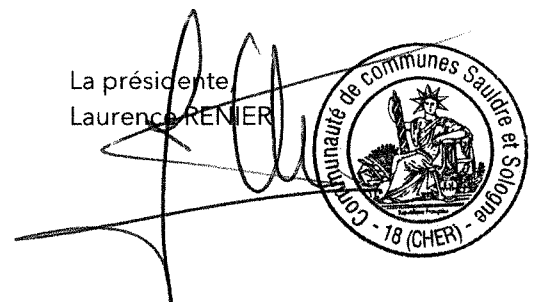
Dépenses		Recettes	
Pension complète (7 jours - 6 nuits)	13 787 €	Participation des familles (350 €/enfant)	8 400 €
Activités	3 500 €	CAF Contrat Enfance Jeunesse	500 €
Transport	4 500 €	Appel à projet CAF 2024	10 000 €
Personnel (1 directeur + 2 animateurs)	9 500 €	Autofinancement CDC Sauldre et Sologne	12 537 €
Divers (pharmacie)	150 €		
<b>TOTAL</b>	<b>31 437 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31 437 €</b>

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,  
Jean-Yves DEBARRE



La présidente,  
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/01/2024 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.